

« VAUX INFOS »

Lettre d'information
du Conseil municipal de Vaux-sur-Somme

N° 9
Juin 2018



Suite aux réclamations de l'enseignante de la classe de moyenne et grande section, le plafond de cette classe a été insonorisé.

Pour ce qui est de visible, vous avez pu constater la réfection, côté Est, de la salle polyvalente ainsi que le remplacement du chéneau.

Pour notre agent communal, ce sont les marches de l'église devenues dangereuses qui ont été rejointoyées ainsi que la remise en état du jeu de boules qui a repris de son activité à l'initiative de M. Guy Godbert, Président de l'ALVS. Désormais, les adeptes de la doublette s'y retrouvent les mardis soir. Dans les prochains jours, nous mettrons en place un éclairage qui devrait leur permettre de prolonger les soirées et peut-être même d'obtenir de brillants résultats !

Pour en terminer, je vous informe qu'une promesse de vente, concernant un futur lotissement, sera signé courant juillet et que cette promesse se transformera en vente définitive après validation de notre projet auprès des services de l'urbanisme. Accordons nous un peu de repos avant d'aborder cette nouvelle phase du projet...

Bonne lecture et bonnes vacances à tous.

Philippe GOSSELIN
Maire de Vaux-sur-Somme

Fin de la roulotte

Présente depuis l'après-guerre près du chemin du halage et après avoir fait bénéficier ses propriétaires d'agréables vacances sur les bords de la Somme, la commune en a pris possession dans les années 80 pour palier à un manque de place de stockage.

Sans utilité depuis plusieurs années et dans un état pitoyable, la décision de sa destruction a été prise. Christophe (notre agent communal) accompagné de membres du conseil Municipal Frédéric Cauchois, Philippe Legendre, Philippe Martin accompagné de son fils PierLouis, se sont acquittés de cette tâche un jour de neige. Subsistent à ce jour, le châssis qui devrait quitter les lieux d'ici peu ainsi que le local accueillant les bacs à ordures.



Voyage dans le passé de Vaux sur Somme

Ce samedi 26 mai 2018, nous étions nombreux pour accueillir à la mairie, Mr Jean-Claude MARCOUD pour la présentation de son recueil « Voyage dans le passé de Vaux sur Somme ». L'auteur est né à Paris, mais avec son frère Jacques, il passe sa jeunesse à Vaux sur Somme durant les vacances d'été. Il réside alors dans la maison familiale chez son grand-père Arcade Croquet, rue saint Léger, en compagnie de sa mère Suzanne. Nous sommes dans les années 50, Jean-Claude s'imprègne totalement de la vie du village et participe aux travaux de la ferme chez son cousin Gérard Marquant.

Après une carrière bien remplie, il vit à Toulouse avec son épouse Arlette. Passionné de généalogie, sujet pour lequel il a déjà consacré plusieurs ouvrages, il s'intéresse aussi bien à la technologie, qu'à notre environnement géopolitique.

Tous deux, reviennent de temps à autres pour retrouver la famille picarde, et se recueillir auprès de ses aïeux qui reposent au village.

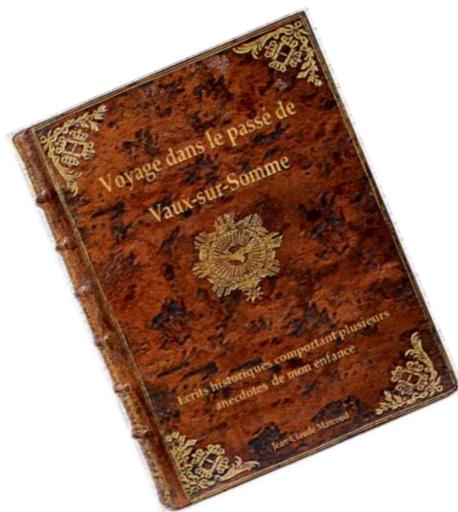
Les années passant, Jean-Claude éprouve le besoin de refaire un retour sur son passé et il y a deux ans, il décide d'entreprendre le récit historique de son village de cœur.

Quatre heures de recherches quotidiennes pendant un an et demi

De longues recherches minutieuses, notamment auprès de la Bibliothèque Nationale de France et des archives communales de la Somme, permettent l'écriture d'un récit très documenté sur l'histoire du village, et en relatant les activités et les coutumes des habitants à travers les années. Au fil des pages, cet ouvrage est ponctué d'anecdotes personnelles que se remémore l'auteur.

Après une présentation détaillée de l'ouvrage et des échanges nourris, les personnes présentes à cette rencontre ont pu acheter ce livre de mémoire. Les discussions se sont ensuite poursuivies au cours de l'apéritif organisé par la mairie.

Jean-Claude souhaite que ce livre constitue un élément de la mémoire du village pour les jeunes générations.



Chasse à l'œuf

Pour la deuxième année et comme il avait été promis, la chasse à l'œuf a bien eu lieu sur la commune de Vaux sur Somme. En effet, samedi 30 mars 2018, parents et enfants se sont retrouvés au pied de la salle des fêtes vers 15 heures.

Accompagné d'un ciel bleu et de quelques strato-cumulus, nos chasseurs se sont donnés en sprint à travers le terrain de foot, l'église et l'école pour ramasser quelques centaines d'œufs parfois bien cachés ! Une fois la récolte terminée, ils ont pu profiter de jeux picards et des boissons et gâteaux. Les dix premiers gagnants se sont vu remettre des entrées gratuites dans un établissement de jeux pour enfants en plus des œufs trouvés !



Cérémonie du 8 mai 1945

Sous le ciel bleu de Picardie comme presque toujours, Philippe Gosselin, maire de la commune de Vaux sur Somme, les adjoints, les conseillers municipaux ainsi que des habitants et des enfants ont accompagnés le drapeau érigé vers le ciel jusqu'au cimetière.

C'est un hommage, un message universel et humaniste qui est adressé à ces héros, à ces veuves, à ces orphelins, aux compatriotes, aux résistants, aux soldats des armées étrangères, exprimé devant le monument avec gratitude et admiration après avoir déposé une gerbe.

Le message de la secrétaire d'Etat auprès de la ministre des armées manifeste cette fidélité à tous ces héros dans une Europe réconciliée, tout en restant vigilant pour défendre ces valeurs et surtout les transmettre aux générations futures.

"La Marseillaise", ce chant de guerre de Claude Joseph Rouget de l'Isle, officiellement devenu l'hymne national français le 14 juillet 1795, a été chanté ce 8 mai 2018, accompagné en musique officielle.

Le verre de l'amitié a été ensuite offert par la municipalité.



Dépôts d'ordures sauvages :

Ici comme ailleurs, nous sommes victimes de dépôts d'ordures sauvages comme en témoignent ces photos. Cependant, parfois identifiés, ces pollueurs ont été invités par téléphone, voire lettre recommandée, à venir reprendre leurs biens dans un délai imposé, faute de quoi plainte serait déposée auprès de la gendarmerie. Leur choix a donc été de respecter ce délai et d'éviter des désagréments financiers.



Quelques rappels utiles

La propreté du village est l'affaire de tous et, en cette période estivale, il est bon de faire quelques rappels...

Entretien des trottoirs et abords : depuis l'interdiction d'utiliser des produits phytosanitaires par les communes, c'est à chacun de désherber devant son habitation.

Il est bon aussi de rappeler la réglementation...

Tondeuses et autres outillages à moteurs : leur utilisation est autorisée, par arrêté préfectoral, du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 14h00 à 19h30 ; le samedi de 9h à 12h et de 15h à 19h ; le dimanche et les jours fériés de 10h à 12h.

Attention: les feux dans les jardins sont interdits, les déchets verts et branchages doivent être déposés à la déchetterie.

FRELON ASIATIQUE = DANGER
COMMENT L'IDENTIFIER

Frelon asiatique (taille adulte 3 cm) à détruire.

Frelon européen (longeur 4 cm) à préserver.

COMMENT RECONNAITRE SON NID

Nid Frelon asiatique
Le plus tôt du temps dans les arbres à des hauteurs d'une quinzaine de mètres.

Nid Frelon européen

N'y touchez pas, appelez la préfecture: 03.22.97.80.80

CLASSE ESPÈCE INVASIVE, IL EST DANGEREUX POUR LA SÉCURITÉ PUBLIQUE ET POUR LA FAUNE LOCALE

Direction des services, service interdépartemental de défense et de protection civile | Direction départementale de la protection des populations

Inauguration du circuit « Mémoires en perspectives »

Le 21 avril 2018, la Communauté de communes a inauguré un circuit original intitulé « Mémoire en perspectives » composé de quatre œuvres mémorielles dévoilant quatre personnages historiques qui se sont illustrés sur le territoire du Val de Somme durant la Première Guerre mondiale.

C'est sous un soleil radieux qu'a été inauguré ce circuit en commençant par l'œuvre consacrée au Baron rouge à Vaux-sur-Somme.

Après avoir défilé dans le village au son des cornemuses d'un Pipe band Franco-allemand, c'est donc au jour et à heure anniversaire du centenaire du crash du baron rouge que les élus communautaires, le maire et le conseil municipal du village ont inauguré cette œuvre mémorielle en compagnie d'une délégation de pilotes allemands de l'escadrille Von Richthofen et de membres du comité Guynemer. Une réplique grandeur nature du FOKKER DR1 du Baron Rouge, réalisée par l'association Digger-cote 160, était exposée sur la place du village dès le matin.



Circuit «Mémoire en perspectives»

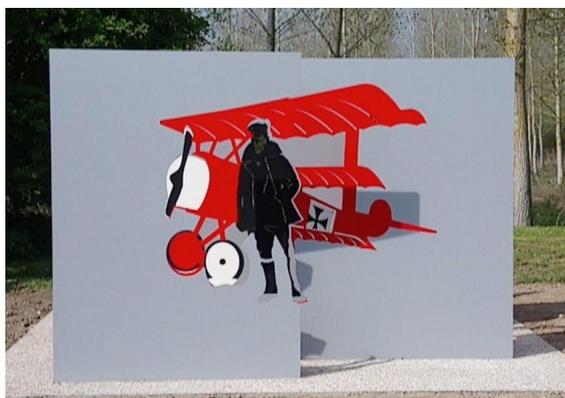
Un nouveau circuit de valorisation de la Grande Guerre en Val de Somme

Au printemps, la Communauté de Communes a inauguré un circuit historique original.

Qui étaient le Baron Rouge, John Monash, Georges Clemenceau et Georges Guynemer ?

En partant de Vaux-sur-Somme, le circuit mémoriel dédié à ces quatre hommes vous conduira à Le Hamel, à Bussy-lès-Daours et jusqu'à Cachy. Quatre anamorphoses, oeuvres modernes et colorées rappellent et expliquent la présence de ces personnages hors du commun, à certains moments du conflit sur le Val de Somme.

Pour visualiser ces anamorphoses, il faut se placer sur un petit plot à plusieurs mètres de l'œuvre pour être dans un axe particulier.



À Vaux-sur-Somme

Manfred Von Richthofen

surnommé « Le Baron Rouge »



Une signalétique pour la valorisation du patrimoine du Val de Somme

A l'initiative de l'Office du Tourisme du Val de Somme, un panneau signalétique pour promouvoir notre patrimoine, a été posé à côté de l'église. Ce dispositif relate succinctement au XXème siècle, l'existence passée de la briqueterie Sainte Colette, face à laquelle le Baron Rouge a péri, et la construction du pont. Bien avant, Vaux sur Somme était rattachée au comté de Corbie et l'exploitation au moyen-âge des carrières proches de nos marais a permis la construction et la rénovation de l'Abbatiale.

Un autre panneau d'interprétation a été placé à proximité de l'œuvre mémorielle du Baron Rouge.

MANIFESTATIONS du 2ème semestre 2018

Dimanche 8 juillet : Concours de pêche au coup et repas champêtre au marais communal. Organisé par l'APVS

Inscriptions jusqu'au 3 juillet : 06 72 38 25 35

Samedi 14 juillet à midi :

11h : défilé et dépôt de gerbes au monument aux morts

Vin d'honneur à la salle polyvalente

12h30 : cochon grillé (inscription obligatoire en mairie avant le 7 juillet) Adulte : 10 €/ enfant moins de 10 ans : 5 €

Dimanche 26 août : Barbecue par la société de chasse

Dimanche 23 septembre : Réderie par l'association des pêcheurs

Samedi 27 octobre : Festivals

Dimanche 11 novembre : Commémoration centenaire de l'armistice du 11 novembre 1918

Samedi 24 et dimanche 25 novembre : Bourse aux Livres et disque vinyles /Association Loisirs de Vaux/Somme